

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2001

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création d'un magasin à prédominance alimentaire, à l enseigne "FRANPRIX", d'une surface totale de vente de 986 m2, à MEYTHET - Route de Frangy - Lieudit "Les Creusettes"	11 janvier 2001	refus	x	12 juin 2001	Projet refusé
Création d'un magasin spécialisé dans le domaine des revêtements de sols et 32 rue de la Résistance à ANNEMASSE	11 janvier 2001	refus	x	12 juin 2001	Projet autorisé
Création d'un magasin spécialisé dans le domaine des luminaires et accessoires d'éclairage, à l enseigne "KERIA LUMINAIRES", d'une surface totale de vente de 990 m2, au 32 rue de la Résistance à ANNEMASSE	11 janvier 2001	refus	x	12 juin 2001	Projet autorisé
Création d'un ensemble commercial composé d'un supermarché "INTERMARCHE", d'une surface totale de vente de 1300 m2, et de quatre boutiques, parmi lesquelles, deux, d'une surface globale de vente de 35 m2, sont soumises à autorisation d'exploitation commerciale, au sein de la zone industrielle "Les Tattes de Borly" à VETRAZ MONTHOUX.	11 janvier 2001	accord	Recours au Tribunal Administratif de Grenoble		Désistement de la requête (ordonnance du 20.12.02)
attenant au supermarché "INTERMARCHE" à VETRAZ MONTHOUX	11 janvier 2001	accord			
Extension de l'hôtel "LA PRAIRIE" à MEGEVE, pour porter son nombre total de chambres de 26 à 40.	01 février 2001	accord			
Extension de la jardinerie à l enseigne "VIVE LE JARDIN" à MORZINE, pour porter sa surface totale de vente de 1200 m2 à 2103 m2.	01 février 2001	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de vins en vrac, vins fins, champagnes et alcools, bières spéciales et accessoires liés au vin, à l enseigne "LES CAVES DU VAL D'OR", d'une surface totale de vente de 125 m2, au 84 avenue d'Aix les Bains à SEYNOD	26 février 2001	accord			
Extension du supermarché à l enseigne "CHAMPION" à SAMOENS, pour porter sa surface totale de vente de 1148 m2 à 1911,55 m2	26 février 2001	accord			
Création d'un magasin de vente au détail d'équipements du foyer, à l enseigne "CASA", d'une surface totale de vente de 408 m2, à THYEZ	20 avril 2001	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2001

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de produits frais et ultra-frais, d'une surface totale de vente de 850 m2, à BONNEVILLE - Lieudit "Les Bordets Ouest" - Rue des Bernacles	20 avril 2001	refus			
Extension de la jardinerie à l enseigne "BOTANIC", sise au 35 rue René Cassin à GAILLARD, pour porter sa surface totale de vente de 4468 m2 à 7023 m2	20 avril 2001	accord			
Extension de l'hôtel "LE FER A CHEVAL", sis au 444 rue Charles Feige à MEGEVE, pour porter sa capacité totale de 46 chambres à 59 chambres.	17 mai 2001	accord			
Extension du magasin spécialisé dans la vente d'articles de bricolage, BRICOLAGE", sis sur la zone industrielle des Jourdiés à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY, pour porter sa surface totale de vente de 3155 m2 à 3835 m2.	17 mai 2001	accord			
Création d'une boulangerie, d'une surface totale de vente de 100 m2, au sein du mail desservant le supemarché "SUPER U" à VINZIER.	29 mai 2001	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans le domaine du bricolage, décoration et 3155 m2 (dont 655 m2 extérieurs), à AMPHION LES BAINS (commune de PUBLIER).	29 mai 2001	accord			
lieudit "Le Cartheray" à AMPHION LES BAINS (commune de PUBLIER).	29 mai 2001	accord			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de produits et articles ayant l'enseigne "AGRI SUD EST", sis 35 rue des Trois Noyers à VETRAZ MONTHOUX, pour porter sa surface totale de vente de 1700 m2 à 3844 m2.	20 juin 2001	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2001

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
matériels, produits et accessoires pour la construction, décoration, entretien et rénovation de l'habitat, ainsi que pour l'aménagement intérieur et extérieur, à l'enseigne "CASTORAMA", à METZ TESSY, pour porter sa surface totale de vente de 4180 m <sup>2</sup> à 6000 m <sup>2</sup> .	20 juin 2001	refus	x	23 octobre 2001	Projet refusé
Création d'un magasin spécialisé d'une part dans la vente d'accessoires et pièces automobiles, d'autre part dans la réparation de véhicules automobiles, à l'enseigne "STATIONMERCHE", d'une surface totale de vente de 375 m <sup>2</sup> , au sein de la ZAC des Bordets - Rue des Hérons Cendrés à BONNEVILLE	20 juin 2001	refus			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de produits de consommation courante, à prédominance alimentaire, d'une surface totale de vente 1220 m <sup>2</sup> , et d'une galerie marchande, d'une surface globale de vente de 120 m <sup>2</sup> et composée de 4 boutiques, au Lieudit "Les Serves" à NANGY.	03 juillet 2001	refus			
Création d'une station-service, d'une surface totale de vente de 140 m <sup>2</sup> et comportant 5 positions de ravitaillement, attenante au supermarché projeté au lieudit "Les Serves" à NANGY.	03 juillet 2001	refus			
Régularisation de 13 chambres au sein de l'hôtel "LE CRET" à MORZINE et création de 2 chambres supplémentaires, pour porter la capacité totale de cet établissement de 57 à 72.	03 juillet 2001	accord			
d'une surface totale de vente de 113 m <sup>2</sup> et disposant de 5 positions de ravitaillement, à LOISIN.	03 juillet 2001	accord			
Création d'un magasin de vente au détail de jouets, d'une surface totale de vente de 556,75 m <sup>2</sup> , sur le site du supermarché "CHAMPION" à AMANCY.	06 septembre 2001	accord			
Création d'un magasin de vente au détail de chaussures, d'une surface totale de vente de 400 m <sup>2</sup> , sur le site du supermarché "CHAMPION" à AMANCY.	06 septembre 2001	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2001

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension du supermarché à prédominance alimentaire, à l enseigne "SHOPI", m2 à 818,33 m2.	06 septembre 2001	accord			
Extension de la station de distribution de carburants implantée sur le parking du supermarché "SHOPI" à FRANGY, pour porter la surface totale de vente de 82,28 m2 à 87,28 m2 et le nombre de positions de ravitaillement de 2 à 3.	06 septembre 2001	accord			
d'ameublement et de décoration de la maison, à l enseigne "CAPTAIN OLIVER", d'une surface totale de vente de 650 m2, au Lieudit "Le Cartheray" à AMPHION LES BAINS (commune de PUBLIER)	Autorisation tacite accordée le 7 octobre 2001				
Extension du magasin à l enseigne "BUT", sis Route Joseph Domenjoud à SILLINGY, pour porter sa surface totale de vente de 2987 m2 à 3737 m2	09 octobre 2001	refus	x	08 janvier 2002	Projet refusé
Création d'un magasin spécialisé d'une part dans la vente et l'installation de piscines, d'autre part dans la vente de matériels, produits accessoires et services périphériques à la piscine, à l enseigne "PISCINES DESJOYAUX", d'une surface totale de vente de 950 m2, au sein de la ZAC de Bromines Est à SILLINGY	09 octobre 2001	accord			
Extension du supemarché "INTERMARCHE" sis au 5 rue René Cassin à création, d'une part d'un espace vente comportant deux boutiques, d'une surface globale de vente de 50 m2 et soumises à autorisation d'exploitation commerciale, d'autre part d'un espace services de 130 m2 non soumis à autorisation d'exploitation commerciale	09 octobre 2001	accord			
Extension de la station-service à l enseigne "STM SERVICES", implantée sur le parking du supermarché "INTERMARCHE" à GAILLARD, pour porter sa surface totale de vente de 175,32 m2 à 231,10 m2 et le nombre de ses positions de ravitaillement de 5 à 7.	09 octobre 2001	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2001

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension du magasin spécialisé dans la vente de meubles, d'appareils 1400 m <sup>2</sup> à 2400 m <sup>2</sup> .	09 octobre 2001	refus	x	08 janvier 2002	Projet refusé
Extension du supermarché "CHAMPION" sis Route de Bersat à REIGNIER, pour porter sa surface totale de vente de 1084 m <sup>2</sup> à 1800 m <sup>2</sup>	26 octobre 2001	accord			
Extension de la station-service implantée sur le parking du supermarché "CHAMPION" de REIGNIER, pour porter sa surface totale de vente de 95,50 m <sup>2</sup> à 140,50 m <sup>2</sup> .	26 octobre 2001	accord			
Extension de la station-service implantée sur le parking du supermarché "CHAMPION" de REIGNIER, pour porter sa surface totale de vente de 95,50 m <sup>2</sup> à 140,50 m <sup>2</sup> , même temps, inchangé.	26 octobre 2001	refus			
d'une surface totale de vente de 785,30 m <sup>2</sup> , au 35 avenue des Voirons à DOUVAIN	26 octobre 2001	accord			
Extension de l'hôtel "LES GRANDS MONTETS" sis 340 chemin des Arbérons à CHAMONIX MONT BLANC, pour porter sa capacité totale de 40 chambres à 48 chambres.	26 octobre 2001	accord			
Extension du supermarché à l enseigne "SUPER U" à VINZIER, pour porter sa surface totale de vente de 1600 m <sup>2</sup> à 2100 m <sup>2</sup> .	26 octobre 2001	accord			
Création d'une animalerie à l'enseigne "CITY ZOO", d'une surface totale de vente de 1100 m <sup>2</sup> , à ANNEMASSE - 1 rue du Mont Rond	23 novembre 2001	accord			
Création d'un magasin à prédominance alimentaire, à l'enseigne "ALDI" à RUMILLY	23 novembre 2001	refus			
Extension de 904,90 m <sup>2</sup> du supermarché à l'enseigne "INTERMARCHE", sis Avenue Franklin Roosevelt à RUMILLY, pour porter sa surface totale de vente de 1200 m <sup>2</sup> à 2104,90 m <sup>2</sup> .	23 novembre 2001	accord			
Extension du supermarché à l'enseigne "CHAMPION", sis Rue des Mouettes à ANNECY LE VIEUX, pour porter sa surface totale de vente de 1197 m <sup>2</sup> à 1796 m <sup>2</sup> .	10 décembre 2001	accord			

**Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial**

**Décisions prises au cours de l'année 2001**

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
sis Rue des Mouettes à ANNECY LE VIEUX, d'une surface totale de vente de 146,60 m2 et comportant 6 positions de ravitaillement.	10 décembre 2001	accord			
Création d'un magasin de produits nécessaires pour le bureau et la bureautique, à l'enseigne "HYPERBURO", d'une surface totale de vente de 1.216 m2, au 24 rue des Buchillons à VILLE LA GRAND	10 décembre 2001	refus	x	05 mars 2002	Projet autorisé